

Hospice général
Conseil d'administration
Cours de Rive 12
Case postale 3360
1211 Genève 3



Hospice général
Institution genevoise d'action sociale

Téléphone 022 420 51 14
Télécopie 022 420 51 29
<http://www.hg-ge.ch>

Association des Habitant-e-s de
la Jonction
p.a. Maison de quartier de la
Jonction
Case postale 204
1211 Genève 8

N/Réf : PMA/JBI/nca

Genève, le 4 octobre 2012

Concerne : Immeubles de la Cité Carl-Vogt

Monsieur le Président,
Cher Monsieur,

J'accuse réception de votre courrier recommandé du 17 septembre 2012 qui a retenu ma meilleure attention.

Les immeubles de la Cité Carl-Vogt nécessitent effectivement une rénovation, en particulier au niveau de l'enveloppe, et notre institution est prête depuis plusieurs années à procéder à ces travaux.

Malheureusement, votre association a fait opposition à notre projet de surélévation de deux étages desdits immeubles, projet qui comprenait la rénovation totale des bâtiments, en particulier, à l'apport du projet d'isolation périphérique et au remplacement des fenêtres.

Votre recours a pour conséquence de bloquer les travaux de rénovation, dans la mesure où il est impensable d'investir des millions de francs en grande partie à fond perdu alors que l'on prévoit par la suite de procéder à la surélévation des bâtiments. Vous comprendrez dès-lors que ces travaux ne peuvent s'inscrire que dans un projet global.

A cet égard, nous restons toujours ouverts à une discussion avec votre association en vue de trouver une solution qui convienne à tous.

S'agissant des différents « défauts » mentionnés dans votre courrier, je vous informe des faits suivants :

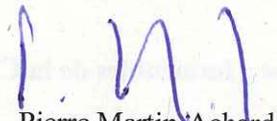
1. la peinture de l'ensemble des halls d'entrée des 14 immeubles sera terminée d'ici au 15 octobre 2012.
3. Les problèmes de carbonatation des balcons sont bien connus et, tout en suivant leur évolution, sont traités de manière ponctuelle. Il est bien évident qu'un traitement complet et optimal s'effectuera avec les travaux de rénovation d'ensemble.

5. L'Hospice général réfute les griefs d'un sous-chauffage chronique des appartements. Dans le cadre du contrat à la performance attribué à la société SG-Energies, celle-ci a confirmé que seuls quelques problèmes très particuliers se sont produits au cours des dernières années et que chaque fois ceux-ci ont été résolus très rapidement. Une main-courante est tenue à jour et peut être consultée en tout temps.
7. Les régies Daudin et Tournier, en charge de la gérance des immeubles, ont procédé à la modification des codes d'accès des bâtiments et ceux-ci seront dorénavant systématiquement changés tous les trois mois.
8. Il n'y a pas de parcages sauvages dans les cours intérieures, seuls sont autorisés à utiliser ces endroits les locataires des arcades - et ceci uniquement pour la charge et la décharge - depuis que les places de parking sur le boulevard Carl-Vogt ont été supprimées afin de faire circuler les bus TPG.

S'agissant des points 2, 4 et 6, ils seront traités dans le cadre de la rénovation totale des immeubles.

Notre service immobilier demeure à votre disposition pour toutes questions techniques.

En vous souhaitant bonne réception de ce pli, je vous prie de croire, Monsieur le président, cher Monsieur, à l'assurance de ma parfaite considération.



Pierre Martin-Achard
Président du Conseil
d'administration

05.10.12

CH-1200
Affr. Poste

751468

000.85



B
STANDARD
LA POSTE



Postfach 1200, 1200 Bern, Schweiz